

## LISTE DES FOLIOS : SOUS DOSSIER N°6

Pièce n°	Libellé	IND
	<b>PARTIE 1</b>	
PJ-1	Plan de situation du projet à l'échelle 1/25000e ou à défaut au 1/50000e (R.181-13 2°)	A
PJ-48	Plan d'ensemble à l'échelle 1/200e au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé des réseaux enterrés existants. (D.181-15-2 9°)	A
	<b>PARTIE 2</b>	
PJ-2	<b>Éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossiers (R.181-13 7°)</b>	
PJ-2.1	Plan de masse des constructions (R.181-13 7°)	A
PJ-2.2	Plan de masse au 1/2500e (abords de l'installation)	A
PJ-2.3	<b>Plans de masse des constructions à édifier ou modifier dans les 3 dimensions</b>	
PJ-2.3.1	Plan de masse des constructions à édifier ou modifier : Eolienne 1	A
PJ-2.3.2	Plan de masse des constructions à édifier ou modifier : Eolienne 2	A
PJ-2.3.3	Plan de masse des constructions à édifier ou modifier : Eolienne 3	A
PJ-2.3.4	Plan de masse des constructions à édifier ou modifier : poste de livraison A	A
PJ-2.3.5	Plan de masse des constructions à édifier ou modifier : poste de livraison B	
PJ-2.4	<b>Plans des façades et des toitures</b>	
PJ-2.4.1	Plan des façades et des toitures d'une éolienne de 150 m de diamètre - 125 m de hauteur de moyeu	A
PJ-2.4.2	Plan des façades et des toitures des postes de livraison	A
PJ-2.5	<b>Plan en coupe A-A' du terrain et de la construction</b>	A

### NOTA

PJ-48 : Demande de dérogation relative à l'échelle de ce plan. Le plan sera produit à l'échelle 1/1000

MAITRE D'OUVRAGE

ENGIE GREEN FROMENTAUX

"Le Triade II"  
215 rue Samuel Morse  
34000 MONTPELLIER

MAITRE D'OEUVRE



"Le Triade II"  
Parc d'Activités Millénaire II  
215 rue Samuel Morse - CS 20756  
34967 MONTPELLIER Cedex2

OPERATION

PARC EOLIEN DE FROMENTAUX  
Communes de La Meyze et Nexon (87800)

## DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

VISA M. D'OUVRAGE	VISA M. D'OEUVRE	VISA ARCHITECTE

AE	INDICE
	A
<b>FRO</b>	

DATE	MODIFICATIONS	IND.
16/09/2019	Création	A

DATE : 16/09/2019